

L'Impartial.

F. J. Buote, Editeur-Propriétaire.

"L'Union fait la Force."

Abonnement : \$1.00
Payable d'avance.

Vol. 1.

Tignish, Ile du Prince Edouard, Jeudi le 31 Aout, 1893.

No. 11.

Cartes d'affaires.

J. Doiron, M. D.

Gradué de l'Université Laval, Montréal
Bureau et Résidence dans la maison
anciennement occupée par
E. Haekett Esq.
TIGNISH, I. P. E.
Jun 15 43 14

SEE THE PLANS OF

The Temperance and General
Life Ins. Co. of North America.
FOR CHEAP RATES,
LIBERAL POLICIES,
GOOD RETURNS.
FULL GOVERNMENT DEPOSIT.
H. J. McNEIL,
Summerside,
General Agent for P. E. Island.

J. J. GAUDET,
dealer in
DRY GOODS, GROCERIES

Boots and Shoes, etc etc
My motto: quick sales and small
profits
Correspondences solicited for country
produce
**MILL RIVER
P. E. I.**

D. J. Doiron.

Tailleur d'après le Systeme le
**PLUS MODERNE ET LE
MEUX APRECIÉ.**
Prix modéré, Satisfaction ga-
rantie.
Bloomfield, (près de l'église) I P E
catholique.
Sep 13 '93

JOSHUA GAUDET.

General dealer,
Our stock is always complete and
consists of the best at the same time
we claim to sell as cheap as any house
in the province

PETERVILLE, P. E. I.

F. PETERS,

DEALER IN
**DRY GOODS,
GROCERIES, BOOTS, SHOES,
Earthenware,**
And a general assortment of
**FLOUR, FEED,
TEA, Sugar, Etc.**
Shipper of Country Produce
MILL RIVER, P. E. Island

AVIS AVIS.

Je me suis décidé de faire
un changement dans mon
commerce. A l'avenir, je ne
vends plus à crédit; mais je
vendrai beaucoup à meilleur
marché. Je prends en échange
tout ce qui peut s'offrir
sur les marchés. J'invite aus-
si toutes les personnes qui me
doivent de venir régler leur
compte d'ici au premier de
novembre. Tout compte non
régulé à cette date portera in-
térêt.

A. J. BERNARD.

FRANK GALLANT

Dealer in
Dry Goods, Groceries, Boots &
Shoes, Stationeries, Books,
Religious objects, etc.
All the popular patent medicines of
the day.
Country produce bought and
sold.
BLOOMFIELD, P. E. I.

AGRICULTURE.

SOINS A DONNER AUX PRAIRIES A
L'AUTOMNE.

Le cultivateur doit semer des graines de plantes fourragères de bonne heure le printemps et pendant tout l'été. Cette semence de grains fourragères ne doit pas être faite à l'automne, à quelque temps que ce soit, car à cette saison de l'année les prairies et les pâturages requièrent plutôt des engrais que des manures propres à épuiser davantage le sol et sans aucun profit pour le cultivateur, car les plantes qui proviendraient de ces graines ne pourraient végéter assez promptement pour pouvoir résister aux fortes gelées de l'hiver.

A l'égard des pâturages, les jeunes animaux ne pourraient y pâturer à l'automne, sans les endommager, car ils enlèvent au sol toutes les matières contribuant à l'augmentation de leur charpente. Pour ce qui est des animaux de quatre ans et plus, tout particulièrement ceux qui reçoivent des rations en grains moulu, peuvent être laissés au pâturage à l'automne, lorsque les pluies ne sont pas trop fréquentes, car ces animaux enrichissent davantage le sol.

Le cultivateur doit en outre faire en sorte que les herbes ne soient pas broutées trop près de terre dans les prairies et les pâturages, car ce serait enlever aux racines des plantes fourragères un abri qui leur est nécessaire pour les soustraire aux fortes gelées de l'hiver.

Des engrais bien décomposés peuvent être répandus avec avantage sur le sol immédiatement après la fenaison, les herbes fourragères prendraient alors plus de force. Plus tard, à l'automne, l'épandage des engrais serait sans utilité, endommagés qu'ils seraient par le lavage des pluies et fortes pluies de l'automne.

Prenez grand soin des prairies, car le manque de précautions indiquées plus haut, et aussi de celles que la pratique autorise et que parfois le manque de temps fait négliger est très dommageable aux prairies comme aux pâturages.

SOINS A DONNER AUX PIEDS DES
CHEVAUX

Le pied du cheval doit recevoir de l'éleveur des soins constants. Tant que le cheval demeure dans les pâturages ou ne marche que sur un terrain doux la corne ne s'use pas trop vite; souvent même elle pousse avec trop d'abondance et il est quelquefois bon de retrancher quelques parties saillantes. Il faut néanmoins procéder à cette opération avec un grand soin afin de ne pas déformer le pied du cheval.

Le poulain doit être ferré de bonne heure, à l'âge de 18 mois ou deux ans au plus tard. Les défauts qui se remarquent dans l'allure ne proviennent souvent que de la ferrure tardive.

Il faut, aux jeunes poulains, faire adapter des fers légers retenus par un petit nombre de clous, six au plus.

L'éleveur doit aussi apporter un grand soin dans le choix de l'ouvrier qui va pour la première fois ferrer ses poulains; si l'on a affaire à un ouvrier brutal ou maladroit, il y a les plus grandes chances pour que le cheval maltraité se souviendra et devienne méchant.

On a remarqué qu'un jeune animal qui est mal nourri et qui reçoit une grande quantité de nourriture peu substantielle, présente un ventre volumineux, ce qui donne un trop grand poids à son corps, ses boulets cèdent en arrière et il devient assis sur ses boulets; il devient en outre clos de derrière.

Au contraire, un poulain qui reçoit une nourriture forte sous un petit volume est léger. S'il exerce sur un terrain dur le boulet ne se porte presque pas en arrière. La pince des sabots sur les talons s'élève; l'animal reste droit; s'il vit à l'écurie sur une épaisse litière, son sabot ne s'use pas, il acquiert une grande longueur en rince et le boulet est rejeté en arrière.

Si l'on ne donne pas assez de liberté au poulain, sa poitrine se rétrécit; la pince du sabot est reportée et il a

des tendances à devenir panard.

Une trop forte inclinaison du sol de l'écurie donne aux jarrets un poids trop fort à supporter, alors ceux-ci fléchissent et se couident.

Chez le poulain qui a continuellement le pied dans l'humidité, le sabot s'élargit, s'évase; la corne s'amollit.

Au contraire, lorsque le sol est sec, la corne durcit et le sabot devient petit.

Lorsque, dans une écurie, la porte ou se fait habituellement le service se trouve derrière le poulain, celui-ci se tourne continuellement de ce côté sans que ses pieds changent de position; les talons du pied sur lequel il tourne se portent en dehors, au bout d'un certain temps, le jeune animal devient panard d'un côté et cagneux de l'autre.

On voit qu'il faut apporter à l'élevage des poulains, car la plupart des défauts de leurs membres proviennent presque toujours de l'incurie de l'éleveur.

Le Commerce Extérieur du Canada

L'année commerciale du Canada, si l'on en juge d'après le relevé fiscal du 30 juin dernier, prouve surabondamment la saine condition des affaires du pays.

Depuis ces dernières années; la balance du commerce tourne sensiblement en notre faveur. La marge entre nous est si peu considérable qu'on peut prédire un équilibre avant longtemps, entre nos exportations et nos importations. D'après le développement de nos exportations qui ont augmenté l'année dernière, de \$4,000,000, la prévision dans ce sens est justifiable, et la perspective d'avenir est brillante pour nous.

Les registres de la Maison des Douanes montrent que, durant la dernière année fiscale, nos exportations se sont élevées à \$47,003,993, tandis que nos importations figurent à \$50,321,896. C'est une augmentation de \$4,000,000 dans nos exportations sur l'année dernière, et de \$1,800,000 dans nos importations, pour la même période.

Ce résultat est très satisfaisant. Il indique le progrès grandissant de ce pays. La solidité de nos institutions financières et de notre commerce en général ne peut que s'accroître en présence de l'activité de nos hommes d'affaires en tout genre.—La Minerve.

Les Prisonniers se revoltent.

Boston.—Un commencement d'émeute a eu lieu hier midi parmi les prisonniers confinés à l'institution de cette ville à Deer Island qui ne trouvaient pas de leur goût la qualité de la soupe servie pour leur dîner.

Les prisonniers refusèrent de manger et se plainquirent au surintendant Gerrish qui leur dit que les mets étaient assez bons. Alors les hommes commencèrent à donner des signes de révolte et au moyen de chaudières d'eau ou de tout autre objet qu'ils pouvaient saisir ils menacèrent de prendre l'affaire dans leurs propres mains.

Le surintendant appela ses subordonnés et, comme mesure préventive, demanda du secours de la ville. Environ vingt-cinq officiers s'y rendirent. Leurs services ne furent pas requis cependant. Mais ils arrêtèrent un certain nombre de ceux qui avaient donné le signal de la révolte qui ont été mis sous verrous et auront ainsi le loisir de se repentir.

A. POIRIER,

Dealer in
DRY GOODS, GROCERIES
Boots and shoes. Fancy
goods, Books etc,
Country Produce bought and
sold
KILDARE STATION
P. E. Island

Le Congrès catholique de Chicago

A l'occasion de l'Exposition universelle de Chicago, les catholiques américains se proposent de tenir un Congrès dans cette ville, mardi le 5 septembre prochain.

Le comité d'organisation, éclairé par les avis des Archevêques des Etats Unis, a défini et déterminé le but du Congrès. Ce but est étendu et limité à la fois à l'étendue de la question sociale, telle que l'envisage Sa Sainteté Léon XIII dans son Encyclique sur ce sujet, à la question de l'éducation catholique à celle de l'indépendance eu Saint Sièze.

Voici quel sera l'ordre des lectures-publiques.

1. La déconverte du Nouveau Monde.
2. Colomb, son caractère et sa mission.
3. Les conséquences de sa découverte pour la religion et pour la civilisation.
4. L'Eglise et les missions dans le Nouveau-Monde.
5. L'influence de l'Eglise catholique sur les institutions politiques, civiles et sociales des Etats-Unis.
6. Isabelle la Catholique.

QUESTION SOCIALE.

Ce sujet, aussi grave que vaste et difficile, sera traité à divers points de vue:

1. L'Encyclique du Pape Léon XIII sur la question.
5. Les droits du travail, les devoirs du capital.
3. Le paupérisme, remèdes.
4. Bienfaisance publique, bienfaisance particulière, moyen de rendre l'une et l'autre plus fécondes.
5. Sociétés d'ouvriers, sociétés de jeunes hommes.
6. Assurance sur la vie et caisse de retraite pour les travailleurs à gages.
7. Associations commerciales.
8. Immigration et colonisation.
9. Paie de l'ivrognerie.
10. Situation actuelle et avenir des Indiens des Etats-Unis.
11. Situation actuelle et avenir de la race nègre aux Etats-Unis.

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES.

1. Education catholique aux Etats-Unis.
2. Indépendance du Saint-Sièze.

BRIGANDAGE AU SAN SALVADOR

La maison d'un riche planteur mise au pillage

DIX SEPT BRIGANDS FUSILLES

New-York.—Une dépêche spéciale de San Francisco dit: T. Salaveri, un riche planteur de café du San Salvador, est arrivé ici à bord du vapeur "Panama", hier et a fait un récit émouvant d'une scène de vol dans sa plantation, dont les auteurs sont des brigands. Dans le mois de juin une bande de 150 brigands a fait irruption dans sa plantation située à 50 milles de San Salvador, et après l'avoir attaché et battu avec sa femme qui est âgée, les voleurs se sont emparés d'une somme de \$25,000 en monnaie. Cette somme avait été apportée chez lui pour payer ses ouvriers. Les brigands ont saccagé la maison, se sont emparés de tous les bijoux et autres objets de valeur qui s'y trouvaient et de plusieurs milliers de dollars. Salaveri, les a poursuivis dans les montagnes et a demandé l'aide du gouvernement, qui a aussitôt envoyé des troupes. Tous les passages ont été gardés et la chasse a ensuite commencé. Lorsque Salaveri est parti, dix-sept brigands avaient été capturés et fusillés après un court procès.

WANTED A coat maker Liberal wages will be given to the right man. Apply to

D. J. DOIRON,

Bloomfield, 12 July '93 4w

Ripans Tablets cure jaundice.

Ripans Tablets relieve headache.

Nouvelles Emeutes a Bombay.

UN GRAND NOMBRE DE COMBATTANTS
TUÉS

Bombay, 17.—Les troubles religieux ont recommencé hier en cette ville, et pendant plusieurs heures, les rues ont été le théâtre de combats acharnés. Un grand nombre de combattants ont été tués ou blessés.

Hier, était un jour de fête indien et les autorités prévoyant un renouvellement des troubles précédents avaient pris de mesures pour les réprimer. Mais la police et les troupes de la garnison n'étaient pas en nombre suffisant pour protéger toute la ville, et avant que les désordres aient pu être réprimés dans un quartier, ils recommencent dans un autre. La rage des émeutiers se portait principalement contre les mosquées, dont plusieurs ont été pillées et brûlées.

Tous les édifices publics sont maintenant gardés par les troupes et les vaisseaux de guerre dans la rade ont pris position et fait des préparatifs pour protéger les quartiers menacés. Les autorités locales espèrent à supprimer les désordres.

Londres, 17.—La rumeur court ici que les émeutes religieuses ont recommencé à Bombay et que les fanatiques ont massacré un grand nombre de personnes. Dans les couloirs de la Chambre des Communes, la nouvelle que les résidents européens étaient en danger a été tournée en ridicule, car l'on sait que les autorités militaires peuvent, à quelques heures d'avis inonder la ville de troupes prises dans les cantonnements de Poonah et autres.

**LES MASSACRES D'AIGUES.
MORTES ET LES ITALIENS**

Paris, 25.—M. Dupuy, président du conseil, a envoyé 2,000 francs pour venir en aide aux familles des troubles d'Aigues-Mortes.

Rome, 22.—Un grand nombre de boutiques de la ville ont déployé le drapeau italien à mi mat, en signe de deuil des victimes d'Aigues-Mortes.

A Milan et à Turin, des manifestes anti-français rédigés en des termes d'une violence inouïe, ont été placardés sur tous les murs.

Les manifestations anti-françaises augmentent d'heure en heure. La foule a défilé dimanche dans les rues en acclamant le roi et demandant vengeance pour les massacres d'Aigues-Mortes. La police a été doublée et cherche à empêcher les désordres.

Une douzaine d'orchestres marchaient à la tête des manifestants. Les orchestres jouaient des airs nationaux allemands et italiens, pendant que le peuple accompagnait en chantant et poussait des acclamations répétées.

L'agitation populaire trouve un écho dans les journaux, qui sont unanimes à demander de promptes réparations de France, et pressent le gouvernement d'agir dans ce sens, sans délai et énergiquement. Ils exhortent en même temps le peuple à réprimer sa juste indignation et à attendre avec calme le résultat des démarches du gouvernement.

Berlin.—Les manifestation italiennes qui ont suivi le massacre d'Aigues-Mortes, causent, au point de vue des relations entre la France et l'Italie la plus vive anxiété dans les cercles diplomatiques. Les événements de la journée de dimanche à Rome peuvent, croit-on avoir des conséquences très graves par le fait qu'ils traitent le gouvernement français au moment même où l'Italie demande des réparations. On en vient même à discuter la possibilité d'une guerre Franco-Italienne et les obligations qui incomberaient en cette circonstance à l'Allemagne, en vertu du traité de la triple alliance.

Paris.—Signor Resson, ministre d'Italie en France, s'est rendu, hier, auprès du premier ministre Dupuy, et lui a fait connaître les ressentiments soulevés en Italie par l'affaire d'Aigues-Mortes. Il a dit qu'il regrette beaucoup les manifestations anti-françaises qui ont eu lieu en Italie. Il a aussi annoncé que le consulat de Messine avait été attaqué et endommagé par les émeutiers.